

CONVOCAATION POUR LA SEANCE DU 31 MAI 2016

L'an deux mil seize, le vingt-cinq mai, a été convoqué en réunion ordinaire le conseil municipal pour le trente et un mai deux mil seize.

ORDRE DU JOUR :

- Harmonisation des tarifs transports scolaires pour la rentrée 2016/2017
- Tarifs et règlement cantine pour la rentrée 2016/2017
- Reprise Impasse de l'Echalier
- Achat terrain Caravaning de la Côte Blanche
- Dérogation travaux mare Rue de la République
- Décision modificative budget communal
- Tirage au sort des Jurés d'Assises
- Questions diverses

Etaient présents :

QUENTIN Virginie – DUVAL René - ANSEAUME Marie-Thérèse – ALTUR Marie-Lise – COENON Guy – LABOUE Jean - HERBEAUX Etienne – CLAISE Muriel – BARBOT Claire – MIRETTI Josiane – SCHLICH Daniel - DHERMANT Anne-Marie – HUILIO Virginie – GATEAU Christophe - GASSELIN Sylvia – HENRIET Philippe –

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration

BOEGLIN Isabelle à QUENTIN Virginie

LE JOSSEC Cyril à DUVAL René

RETIF Corinne à GASSELIN Sylvia

Madame ANSEAUME Marie-Thérèse a été élue secrétaire.

Aucune remarque n'étant faite, le procès-verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

Harmonisation des tarifs transports scolaires pour la rentrée 2016-2017

La commune prend acte de la délibération du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Pays de Dreux en date du 9 mai 2016, relative à la fixation de sa politique de tarification des transports scolaires à compter de la rentrée qui aura lieu en septembre 2016, à savoir :

- Maternelle/primaire : 50 €,
- Collège/lycée (externe) : 177,60 €,
- Collège/lycée (interne) : 50 €,

pour les élèves de la communauté d'agglomération du Pays de Dreux fréquentant un établissement du territoire.

Sur cette base, Madame le Maire propose au conseil municipal, eu égard à l'engagement antérieur de la commune d'aide aux familles en matière de ramassage scolaire, de maintenir un effort consacré à la prise en charge de cette prestation.

Il est proposé de fixer cette aide, pour chaque catégorie d'élèves transportés, en pourcentage du tarif adopté par la communauté d'agglomération :

- Collège : 46%,
- Lycée : 35%.

Ce pourcentage s'appliquera pour chaque catégorie à compter de la rentrée scolaire de septembre 2016. L'allocation de compensation de la commune sera calculée en conséquence.

Entendu l'exposé,

Vu la délibération n°2016-126 de la communauté d'agglomération du Pays de Dreux en date du 9 mai 2016 fixant les tarifs des prestations en matière de transports scolaires à compter de l'année scolaire 2016-2017,

Le Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- Fixe les taux d'aide aux familles en matière de ramassage scolaire aux montants indiqués ci-dessus.

Tarifs et règlement cantine pour la rentrée 2016-2017

Suite à l'expérimentation du règlement du restaurant scolaire pour l'année scolaire 2015-2016, il est proposé quelques modifications :

- Deux options (au lieu de trois) :
 - option 1 : 4 jours par semaine avec coût mensuel fixe
 - option 2 : 3, 2 ou 1 jours fixes par semaine et repas occasionnels au planning
- Etablissement des factures à terme échu (au lieu de « à l'avance »)

Le nouveau règlement proposé à compter de la rentrée scolaire 2016-2017 comporte donc les modifications suivantes :

Article 1 : Formalités d'inscription

Il est proposé deux options :

• Option 1 :

- 4 jours par semaine avec coût mensuel fixe.

• Option 2 :

- repas pris occasionnellement avec jours fixés à l'année (1, 2 ou 3 jours par semaine)
(les jours sont fixés pour toute l'année scolaire).

OU

- repas pris occasionnellement au maximum 3 jours par semaine, avec planning mensuel fourni le 20 du mois précédent.

Le choix d'une option oblige les parents à respecter cet engagement. Dans le cas contraire les repas ne seront pas remboursés.

Des inscriptions exceptionnelles pourront avoir lieu. Ces inscriptions devront être impérativement faites au minimum 48 h à l'avance et les repas réglés d'avance à la mairie. Ces inscriptions ne concernent que les cas ponctuels n'entrant pas dans l'une des options proposées.

L'inscription au restaurant scolaire entraîne l'acceptation du présent règlement qui devra être signé par les familles.

Article 4 : Paiement.

Les factures sont établies par les services de la Mairie selon l'option choisie à terme échu.

Les repas sont à régler mensuellement à la Trésorerie d'Anet, pour les repas exceptionnels, ceux-ci, sont réglés d'avance en Mairie.

Pour tout enfant présent à l'école et inscrit au restaurant scolaire, mais ne déjeunant pas pour une raison quelconque, le repas est dû.

Article 8 : tarifs pour 2016-2017

Option 1 : 4 repas par semaine coût mensuel de 53,82 € sur 10 mois ou 27,44 € pour les paniers repas.

Pour les autres choix, le tarif pour un repas est de 3,83 € ou 1,96 € pour le panier

Ce règlement et les tarifs s'y rattachant sont adoptés par 18 voix pour et 1 contre.

Reprise Impasse de l'Echalier

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération du 14 Avril 2015, il avait été donné un accord de principe pour la reprise de la voirie et du réseau d'eau potable de l'Impasse de l'Echalier, dans l'attente de l'avis de l'Agglomération du Pays de Dreux concernant la reprise du réseau d'assainissement.

Suite à la décision de réception de la rétrocession en date du 15 Octobre 2015 et à la levée des réserves en date du 30 Décembre 2015 établies par l'Agglomération du Pays de Dreux, Madame le Maire demande au Conseil de donner sa position définitive sur la rétrocession de cette impasse.

Le Conseil, à l'unanimité, donne son accord pour la reprise de la voirie et du réseau d'eau potable de l'Impasse de l'Echalier dans le Domaine Public.

Achat Terrain Caravaning de la Côte Blanche

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'elle a reçu un courrier de Maître Benoît Jourdin, notaire chargé par Maître Joulain, mandataire judiciaire, de la vente du terrain cadastré section E N°785 pour une superficie de 496 m2 et appartenant à Madame TELLIER Christelle.

La proposition faite par la Commune d'un prix de 0,50 Euros au m2 a été retenue par le mandataire judiciaire, soit un montant de 248 Euros, les frais notariés devant d'élever à environ 400 Euros.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour l'achat de la parcelle cadastrée section E N°785 pour un montant de 248 Euros et donne pouvoir à Madame le Maire pour signer tout document se rapportant à cet achat.

Dérogation travaux Rue de la République

Les accords de subventions ne pouvant être donnés pour l'instant par le Conseil Départemental, il peut être demandé l'autorisation de débiter les travaux avant l'accord d'attribution d'une éventuelle subvention pour l'aménagement de la mare communale au titre de travaux sur les milieux naturels sensibles, Rue de la République. Le Conseil donne son accord.

Décision modificative budget communal

Ayant omis d'intégrer dans le montant des remboursements d'emprunts 2016 le dernier prêt de 240.000 Euros, une décision modificative est nécessaire.

Investissement

Article 020 (dépenses imprévues) - 24.968 Euros

Article 1641 (capital emprunt) +24.968 Euros

Fonctionnement

Article 022 (dépenses imprévues) - 942 Euros

Article 66111 (intérêts emprunt) +942 Euros

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour cette décision modificative au budget communal.

Tirage au sort des jurés d'assises

Sont tirés au sort :

- HOUDART Claudie née GILBERT
- PAGNOUX Stéphanie née LEMERCIER
- DHERMANT Anne-Marie
- BRASSART Loïc
- GODEAU Sébastien
- THIBOUT Mathilde née GROS

QUESTIONS DIVERSES

Intervention de Marie-Thérèse ANSEAUME

La suppression d'une classe à l'école maternelle a été confirmée par l'Inspection. Le nombre d'inscrits en maternelle étant à ce jour de 83, à la rentrée de septembre il y aura 3 classes.

Il est proposé de fermer une salle de classe par mesure d'économie, la 4ème salle qui a été construite en 2002-2003 mais celle-ci présente plusieurs avantages, spacieuse avec un hall d'entrée, des sanitaires adaptés et un atelier pour la préparation des activités.

Vote pour le maintien de l'occupation de cette salle : Pour : 9 Abstention : 6 contre : 4

Les 4 salles de classes resteront ouvertes, 3 pour l'enseignement et une sera plus particulièrement utilisée pour les TAP et pendant le temps de cantine.

Les enseignantes arrivées cette année repartent, pour demande de mutation. Une nouvelle enseignante est nommée.

De nouveaux photocopieurs ont été installés dans les écoles.

M.JOUSSE a fait don de 10 ordinateurs supplémentaires. Tous les ordinateurs ont été installés et mis en réseau : à l'école élémentaire par Messieurs MARTENS et JEAN-JOSEPH en présence de Monsieur MORILLE directeur, et à l'école maternelle par M.HIBLOT. La mise en place de logiciels éducatifs a été faite sur les conseils de M.CAUCHON, conseiller pédagogique à l'Education Nationale. Il reste quelques travaux de mise en conformité électrique. L'équipe remercie ces parents pour leur participation.

Les prix de fin d'année pour les classes de CM2 seront remis à la kermesse.

Le diagnostic amiante va être fait dans les écoles.

Projet de M. Morille : Il s'agit d'un projet pour deux classes de monter un opéra avec le dispositif "Musique à l'école" proposé par le conseil départemental et suivi par les conseillers pédagogiques en éducation musicale. La part la plus importante du financement est pris en charge par le conseil départemental et l'association In Octavo de l'éducation nationale. Il reste toutefois une part de 125 € à payer et 4 déplacements en car dans l'année scolaire vers le Dianetum d'Anet (un transport revient à 150 € environ) L'AAPE va participer. Il est proposé que la Commune participe à hauteur de 50%.

Un pot de départ en retraite pour Chantal DUPRE aura lieu le 1^{er} juillet à 18h au restaurant scolaire.

Intervention de Virginie QUENTIN

- Conseil en Energie Partagée
 - 5 personnes présentes à la réunion de présentation du Jeudi 28 Avril à 19H30
 - 9 personnes présentes à la commission générale où l'étude a été présentée une nouvelle fois

Mise en place d'un contrat d'exploitation avec clause de performance énergétique. Vote : oui à l'unanimité.

- Propositions :
 - ✓ Changer les véhicules : NON
 - ✓ Eteindre l'éclairage public la nuit : OUI
 - ✓ Pour les bâtiments de l'ancienne mairie : travaux à l'étage pour transformation en logement.
Première étape : changement des portes et fenêtres, isolation.
 - ✓ Un élu responsable : Virginie QUENTIN suppléante : Claire BARBOT
Les autres participants de la commission : Christophe GATEAU, René DUVAL, Virginie HUILIO, Etienne HERBEAUX, Marie-Lise ALTUR, Guy COENON
- Don des anciennes tables d'école à l'AAPE : OUI
- Plan de désherbage avec l'AGGLO : plus de détails à demander

Intervention d'Etienne HERBEAUX

Commission déchets : élagage à faire pour le passage des camions.
Prochaine réunion pour la Taxe d'Ordures Ménagères des Collectivités.

Félicitations aux jardiniers pour les fleurs plantées et particulièrement aux entrées du village.

Intervention de Guy COENON

Préparation du 14 Juillet : appel aux personnes bénévoles pour participer à l'organisation

Inauguration parking et aire de jeux du 10 Juin 2016 : pot à préparer au restaurant scolaire. Virginie Huilio propose d'inviter tous les riverains de la rue de la demoiselle.

Intervention de Christophe GATEAU

Demande où en est la rétrocession de l'esplanade du château.
Rendez-vous à mettre en place avec M. Bazelaire

Intervention de Virginie HUILIO

Repérage en cours de terrain par les gens du voyage

Abondant en Fêtes sera présent au forum mais pas au 14 Juillet ;

Intervention de Sylvia GASSELIN

Regrette le manque de communication faite pour la manifestation organisée dans le cadre de la Libération du Canton d' Anet.

Rappeler au personnel de l'école maternelle et de la garderie de ne pas se garer devant les commerces.

Demande d'arrêt minute devant la Cave des Saveurs, 21 Grande Rue.

Intervention de René DUVAL

- Problème de calcaire dans l'eau : étude en cours. Une différence de température d'environ 4°, constatée à l'entrée du château d'eau et l'arrivée chez le client, pourrait être l'origine du problème. D'autres analyses d'eau sont en cours.
- Commission Assainissement Agglo
Pour vidange des fosses septiques, l'agglo a un contrat avec SVR. Les particuliers peuvent faire appel à ce service.
- Déclassement des routes départementales
Le Conseil Départemental propose de déclasser des routes départementales en routes communales : la route des Grès (D303-5), traversée des maisons mottier (D303-6) , Rue de l'Eglise (D115-2b), Rue de Fermaincourt en totalité (D303-7, La Saboterie (D147-2). La commune a refusé de déclasser certaines routes : sortie de Chaignes vers les virages des Casseries (D115-2), Sortie du village Place des Trois Pommiers (D147-2)
- SMICA : forage des Christopes : appel d'offres lancé. Un forage simple avec deux pompes à 100 mètres de profondeur.
- Nouvelle réglementation à venir sur l'eau : toutes les communes inférieures à 3500 habitants devront se regrouper d'ici 2020. La distribution de l'eau sera assurée par l'Agglo.
- Commission Travaux Mardi 7 Juin à 20H pour prévisions travaux 2017

.L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-trois heures et dix minutes.

La secrétaire,

Les Conseillers,

Le Maire,